



Octobre. 1909

Chronique du sanctuaire

Août 1909. —

Quand Juillet finit
Les vacances commencent.



PÈLERINS et pèlerinages ont pris des vacances presque complètes depuis la fin de Juillet à la mi-août. La "Chronique" en sera vite faite ; puis le Chroniqueur ordinaire n'a pas eu le bonheur d'assister aux pèlerinages de la fin de ce mois, ce qui l'oblige à en parler d'une manière tout a fait succincte.

Cette absence de pèlerinages organisés a servi d'occasion à un travail plus constant pour le nivellement de notre terrain et l'embellissement des alentours de nos groupes du Rosaire.

Jamais le site du Cap n'a paru aussi beau que cette année. Les pluies nombreuses ont conservé à notre pelouse une vigueur plus forte et des couleurs toujours fraîches. Le fr. G. Pilon, o. m. i., par des tontes réitérées, l'a maintenue en toilette toujours neuve, tandis que nos plantations, poussant d'assez fortes ramures, commencent à nous isoler du grand chemin et à faire de notre terrain comme un prolongement du vieux Sanctuaire.

Je l'ai souvent redit, de nombreuses mains ont travaillé durement à cette besogne, et les Pères de la maison du Cap ont occupé les quelques loisirs que leur laissent leurs prédications à venir en aide à nos Frères et à tous ceux qui nous ont secourus de leur travail et de leur bonne volonté. Parmi ces Frères qui ont tant travaillé à cette œuvre il en est un qui nous a quittés, il y a déjà quelque temps, mais dont le nom revient de lui-même

sous notre plume, car voici de lui une lettre dont j'extrais les lignes suivantes que je crois de nature à édifier nos lecteurs. Cette lettre arrive de la Baie d'Hudson, en voici un court passage.

« Cet hiver les trois Pères Oblats d'Albany ont, avec les enfants, scié tout le bois de chauffage pour un an, et cela pendant la récréation de midi et celle du matin. Celle-ci suit un déjeuner qui, je vous l'assure, n'est pas au beefsteak, mais bien du sempiternel lard salé ou des patates, ou encore aux *beans* frites au suif de bœuf : le tout est excellent et succulent. Les Pères entrent aussi ce bois avec les enfants, près des poêles au nombre de 12. Vous pouvez vous figurer la quantité de bois qui se brûle ici, car ce bois n'est pas d'une qualité supérieure c'est du tremble et de l'épinette, ça passe dans le poêle comme de la paille, et ici le froid n'est pas ordinaire. Vous avez ainsi une petite idée de nos difficultés. . . . La pêche est aussi très pénible. Il en est de même pour presque toutes nos actions ordinaires. Nous avons commencé à nous procurer des animaux un bœuf, une vache et un veau. Le premier soir lorsque l'on est allé chercher ce dernier, pendant la prière du soir des chiens nous l'ont dévoré ; on ne peut laisser coucher les animaux dehors à cause de ces mêmes chiens esquimeaux. » Cette lettre est du Fr. Cadieux o. m. i. qui, en quittant le Cap, est allé au fort Albany offrir son aide vaillante aux Oblats occupés là-bas à propager la religion du Christ et la dévotion à la Sainte Vierge.

* * *

J'allais oublier de faire part à nos lecteurs d'une proposition inspirée à une de nos meilleures zélatrices par une ardente affection à Notre-Dame du Cap. En voyant les nombreux et interminables voyages de terre qu'il faut transporter pour égaliser ce terrain raviné du Cap, cette zélatrice dévouée s'est offerte à recueillir des *souscriptions de 5cts. chacune* pour solder les frais d'un grand nombre de ces mille et mille *voyages*. Je transcris ici cette offre si généreuse et j'en fais part à toutes les âmes qui nous lisent. Celles d'entr'elles qui désireraient recueillir des listes de souscriptions par *dizaines de 5cts.* pourront nous en adresser le montant que nous publierons dans nos Annales avec nos "Souscriptions" aux Stations du Rosaire.

Cette nouvelle bénédiction de la Sainte Vierge nous est une preuve qu'Elle est contente de ce que nous avons déjà fait pour Elle, et qu'Elle désire pour ses *Stations du Rosaire* un parterre qui soit digne d'elles. Pour ce travail comme pour l'ornement du Sanctuaire nous recevons parfois des offrandes plus considérables, gages de reconnaissance pour des faveurs reçues. Voici la lettre de l'une d'elles qui, l'an dernier, nous avait fait adresser par intermédiaire une très généreuse offrande et qui cette année nous envoie, à la fin d'Août, la lettre suivante.

Révérènd Père

Les Pères Oblats de Montréal, l'an dernier, le premier dimanche de Septembre firent un pèlerinage à Notre Dame du Rosaire. Vous souvient-il d'avoir reçu un montant d'argent promis par une personne désirant obtenir une guérison, et cela par l'entremise du Révèrend Père Adam S. J. quelques semaines après ce pèlerinage durant lequel la faveur a été obtenue.

Je suis l'heureuse favorisée de la Vierge. Je viens vous demander d'annoncer aux pèlerins et pèlerines du voyage des Oblats, dimanche prochain, qu'une grâce insigne spirituelle et quelque peu temporelle *d'une grande importance* à l'insu d'aucun, par la récitation du Rosaire alors que toute autre prière avait été abandonnée, a été obtenue après avoir promis à Notre Dame du Rosaire, à ce voyage, une somme d'argent pour l'ornementation du Sanctuaire du Cap de la Madeleine. Peut-être quelques autres âmes amies de N. D. du Rosaire bénéficieront-elles des faveurs de cette Vierge si elles prennent le même moyen.

J'avais encore promis de faire annoncer sans toutefois faire connaître mon nom. Le bon Père Adam a dû vous donner ce détail dans sa lettre l'automne dernier. Il m'a donné lecture de la vôtre accusant réception de l'argent et vos remerciements avec l'assurance de vos prières pour sa pénitente. La grâce a été obtenue 3 semaines environ après le pèlerinage. Probablement que je serai au Cap dimanche pour remercier en personne celle qui m'a donnée et la *santé spirituelle et corporelle* après laquelle je soupirais ardemment, depuis très longtemps.....

Avec prière d'acquiescer à ma demande, je demeure,

Une âme reconnaissante.

* * *

Puisque me voici en frais de parler de la puissance de Marie je ne puis m'empêcher de vous rapporter encore le fait suivant.

Il ne s'est pas passé sur la terre du Canada, mais à Lourdes. Je l'inscris ici toutefois pour donner un nouvel aliment à votre dévotion et à votre reconnaissance envers la Sainte Vierge.

Mlle Léonie Lévêque arrive au bureau des constatations. Elle porte entre les yeux la cicatrice d'une ancienne plaie affreuse, d'un mal dévorant qui lui rongea les os et lui troua le front jusqu'à laisser le cerveau à découvert. Après des années de martyre et le supplice de sept opérations, au cours desquelles les chirurgiens lui enlevèrent, chaque fois, une partie de la paroi osseuse, elle s'était décidée—incurable et délaissée des médecins—à venir à Lourdes. Elle s'y trouva le 16 juillet 1908, lors des glorieuses solennités commémoratives de la dernière apparition de la Vierge à Bernadette.

Dans le certificat qu'elle remit à M. Boissarie, son docteur la déclarait atteinte de «sinusite frontale double,» c'est-à-dire la carie profonde et impossible à guérir des parties résistantes qui se trouvent à la base du nez et protègent les orbites. Malgré six bandes de flanelle, qu'un flot de pus transperçait, une odeur insupportable se répandait autour d'elle, soulevant les plus solides estomacs. «Aucune intervention ne me semble possible à tenter actuellement, en raison de l'état local et de la santé générale très affaiblie», déclarait le docteur Chevalier, du Mans, neuf jours auparavant.

A la procession, vers deux heures, les douleurs augmentèrent encore. Le St. Sacrement passe et s'arrête devant ma voiture, raconte la malade : de brûlantes larmes coulaient sur mes joues. Je pouvais seulement articuler : «Mon Dieu ! mon Dieu !» Il passa, et, hélas ! je n'étais pas guérie. Bien plus, je souffrais tant, que je me demandais avec angoisse si la mort n'allait pas venir.

Ce jour là, à l'occasion du cinquantenaire de la dernière apparition de Lourdes, un vieil évêque d'Italie célébra, on s'en souvient, la messe à 6 heures du soir, moment des adieux de l'Immaculée à Bernadette. Les malades ne devaient pas y assister. Résignée, Melle Lévêque rentra dans la maison qui lui

donnait l'hospitalité et s'installa dans le petit jardin. «Les linges étaient traversés ; le pus coulait, non seulement par le drain, mais pardessus et dessous...Je souffrais de plus en plus ; les douleurs étaient lancinantes ; je ne savais plus comment me mettre...»

Soudain, juste au moment où commençait le saint Sacrifice, elle se sent envahie d'une joie délicate : ses souffrances avaient cessé instantanément. Elle pense : «Je suis guérie !» Elle se touchait le front, le frappait violemment ; aucune douleur, ni même un ébranlement nerveux..

Elle court audevant de l'amie qui l'avaient accompagnée et lui dit qu'elle veut aller à la Grotte et qu'elle est guérie. Sa compagne s'y opposa. La ville flambait de splendides illuminations, mais rien de ce qu'elle voyait autour d'elle n'était comparable au ravissement qui la possédait. Elle se coucha, n'osant défaire son pansement, se refusant à croire à un si étonnant prodige. Au milieu de la nuit, elle se lève, ôte son bandeau ; le côté droit du front était entièrement cicatrisé. Le lendemain matin, le côté gauche suintait encore un peu de sang noirâtre, mais il n'y avait plus de pus. A cinq heures, elle veut refaire son pansement. Il ne restait plus trace de plaie ; tout s'était refermé. La guérison était définitive, absolue. On se demande si jamais l'action du surnaturel fut plus visible, plus palpable ; ce trou horrible, cette plaie béante, fermée dans un instant, la chair reformée, la paroi osseuse reconstituée.

Quelques jours après, le Dr. Fazeuil spécialiste de Paris, déclara : «En admettant que votre mal fut guérissable et que l'opération ait réussi, vous auriez le front dans l'état où vous l'avez maintenant, *au bout de plusieurs années.*» L'œuvre de Dieu est donc éclatante, irréfutable. C'est le miracle dans toute sa clarté, et sa victorieuse évidence.

J'ai causé avec Melle Lévêque. Elle porte au front une large cicatrice qui forme, entre les deux arcades sourcilières, une cavité très apparente. Elle la porte sans gêne, j'ose même dire avec fierté. En la montrant à ceux qui la regardent, il semble qu'elle veuille exposer à tous les regards qui cherchent l'empreinte divine, le trait impérissable, le stigmatte glorieux, la marque suprême dont l'invisible doigt de Dieu l'a consacrée...

Voici maintenant la liste des pèlerinages d'Août ; on me permettra de les énumérer simplement, de ne pas en écrire de longs détails puisque je n'ai pas eu le bonheur d'en être témoin.

Dimanche 1er Août : C'est le premier dimanche du mois et la pieuse tradition nous amène un très grand nombre des paroissiens des Trois-Rivières. Une fanfare des mieux composée donne un cachet plus solennel à cette visite, met une note plus gaie dans cette après-midi, et donne plus d'ampleur et d'harmonie à tous les chants, ces pèlerins étaient au nombre d'environ 450

Dimanche 15 Août : Pèlerinage des Dames et Demoiselles de la paroisse du Cap.

Les précédentes Chroniques ont rapporté le joli pèlerinage de nos enfants à la fin du cours scolaire ; le pèlerinage brillant et tout à fait pieux de nos Hommes et Jeunes Gens, c'est aujourd'hui le tour des Dames et Demoiselles de la paroisse. Leur nombre dépasse 400.

Il nous aurait été agréable d'installer solennellement aujourd'hui la 14^{ème} Station de notre Rosaire : *L'Assomption de la Ste. Vierge*. Mais malgré notre hâte nous n'avons pu la dresser sur un piedestal et la cérémonie n'en perdra rien. Le pèlerinage se fait aujourd'hui bien pieusement ; il est le digne complément de nos pèlerinages paroissiaux.

Jeudi 19 Août : Pèlerinage de Sainte Geneviève et de Batiscan.

Il nous revient aujourd'hui encore quelques pèlerins de Champlain, mais le gros du pèlerinage est composé des fidèles des paroisses que je viens de nommer. Elles sont les bienvenues ces paroisses de nos campagnes canadiennes car, à l'encontre des villes, elles consacrent à la Sainte Vierge quelques-uns des jours de nos longues semaines. Les dimanches sont d'ordinaire bien occupés, mais nous devons reconnaissance aux paroissiens de Sainte Geneviève et de Batiscan d'avoir dignement honoré Notre-Dame du Cap en ce jeudi 19. —

Dimanche 22 Août — Pèlerinage de Nicolet.

Il y a déjà assez longtemps que nous n'avions eu le bonheur de recevoir ici nos amis de Nicolet. Divers contre-temps les gardaient loin de nous. Ils viennent aujourd'hui au nombre de 260 : j'ajoute que c'est une élite, car la prière et la ferveur de ce pèlerinage nous rappellent les meilleurs journées que la Sainte Vierge

se donne sur la terre du Cap. Avec monsieur le Curé, Directeur du pèlerinage, saluons Mr. Chatillon le frère d'un de nos Pères Oblats, un des meilleurs missionnaires du Mexique.

Dimanche 29 Août. — Pèlerinage de Saint Tite.

La paroisse de Saint Tite est une de celles qui fournit un grand nombre d'abonnés aux Annales du T. S. Rosaire. Elle est donc dévouée à la Sainte Vierge et au courant de ce qui se passe au Cap de la Madeleine. Elle est aussi fidèle à son pèlerinage annuel ; d'ailleurs Monsieur Grenier, qui en est le zélé curé, ne transige pas sur les vieilles traditions.

Et dire que le bonheur m'a été refusé de le recevoir et de le voir au Cap de la Madeleine. Le pèlerinage n'en a pas été moins beau avec ses 350 pèlerins.

Mardi 31 Août — Pèlerinage des Enfants des Ecoles des Trois-Rivières. —

C'est le deuxième bataillon des écoliers et écolières des Trois-Rivières dont les prières, les ébats et les demandes naïves viennent faire sourire Notre-Dame du Cap.

Disons qu'il y en avait plusieurs centaines.

.

Je termine cette courte chronique par le récit d'une fête plus intime, pèlerinage précieux qui a ajouté à tous ceux de ce mois un cachet unique : je veux dire le pèlerinage de Monseigneur *Ph. H. Suzor, P. R.* Vicaire Général Hon., du diocèse de Nicolet.

Lundi 30 Août. — Le Vénéré Prélat nous honorait d'une visite qu'il voulait toute intime. Il venait, nous a-t-il dit, déposer aux pieds de la Vierge couronnée du Cap, l'hommage de 60 années de vie sacerdotale. C'est, si je ne me trompe, le 30 Septembre 1849, que Mgr. Suzor a reçu l'onction sacerdotale. Depuis lors, une longue vie d'œuvres et de mérites a été pénétrée dans tous ses instants de cette onction divine dont nous imprégnons le sacerdoce. Lentement, comme les molécules du cristal, ces instants infinis se sont groupés en un chef-d'œuvre de symétrie, et aujourd'hui cette vie de 60 années de prétrise, est, aux yeux de Dieu, *un diamant* de toute beauté. Elle est donc exacte cette formule : *jubilé de diamant*, comme si l'ensemble de nos actions, par un travail mystérieux, se cristallisaient en

une pierre précieuse de la plus belle eau. C'est ce joyau que Mgr. Ph. H. Suzor vient déposer en hommages reconnaissants aux pieds de N.-D. du Cap. Arrivé le 30 au soir, accompagné de Mr. E. Tessier, aumônier des Sœurs de l'Assomption, le digne prélat assiste à l'exercice du soir qui est suivi de la vénération des reliques que, de ses mains consacrées, il porte à ses lèvres et baise avec reconnaissance. La soirée se passe, pour lui à se souvenir du passé, pour les Pères présents, à écouter le récit d'une belle page de l'histoire de notre pays. Puis le lendemain c'est la messe, le sacrifice du Christ, célébré pour la première fois il y a 60 ans. Au bas du maître-autel, que surmonte la Statue de Marie, ce prêtre que son âge rend si vénérable redit la parole étonnante par laquelle il se déclare rempli d'une impérisable jeunesse :

Introibo ad altare Dei ad Deum qui lætificat *juventutem meam.*

"Je vais monter à l'autel de ce Dieu qui fait la joie de ma *jeunesse.*"

C'est qu'en effet la *jeunesse* c'est d'atteindre à ce rajeunissement de tout notre être par l'approche de Dieu, et plus les ans s'accroissent, plus ils nous rapprochent de Dieu.

Nous remercions donc avec effusion Monseigneur Ph. H. Suzor, de ce pèlerinage d'un prix inestimable, nous le remercions surtout d'avoir enrichi notre modeste chapelle de l'offre généreuse à N.-D. du Cap de ses *soixante* années de sacerdoce. De tous les joyaux sertis sur la couronne de la Vierge, celui-ci est le plus précieux.....

Nécrologie.—Une absence de quelques semaines nous a empêché d'annoncer dans notre livraison de septembre la mort de **Madame Marie Délia Massé**, épouse de feu *l'hon. L. A. Olivier*, en son vivant juge de la Cour Supérieure pour le district de Joliette.

Nous recommandons aux prières de tous nos lecteurs l'âme de la distinguée défunte, mère de deux fidèles abonnées de nos Annales et bienfaitrices de nos œuvres du Cap de la Madeleine. Dieu l'a rappelée à Lui, presque subitement, le 7 juillet, en la résidence de son gendre l'hon. Juge Malhiot, à St. Pierre les Becquets. Nous n'avons pas eu l'honneur de connaître personnellement celle que nous recommandons aujourd'hui, mais nous savons de source certaine qu'elle s'était attiré l'affection le respect et l'estime de tous par l'éclat d'une vertu aimable et d'une vie toute consacrée à la pratique du devoir et aux œuvres de charité.

Que son âme repose en paix.....



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

1—. *Croissance en grâces par le mérite.*



MARIE a grandi en Sainteté. De toutes les causes de cette croissance la plus efficace c'est l'*Incarnation du Verbe*. C'est pourquoi, nous en avons parlé en premier lieu, afin de donner plus de relief à ce facteur unique de Sainteté.

Mais revenons sur nos pas, et n'oublions pas que Marie, dès l'usage de sa raison, a grandi en sainteté, et que cette croissance a rempli les années qui ont précédé celle de sa maternité. Sa sanctification s'est perfectionnée, et un des agents de ce perfectionnement c'est ce que nous appelons le *mérite*.

Pendant quelques mois nous étudierons son activité sur la sainteté de Marie.

* * *

Commençons aujourd'hui par quelques considérations générales sur le *mérite*. Nous les empruntons au R. P. Therrien S. J. qui dans les pages suivantes va nous rappeler cette vérité pratique de la *possibilité*, de la *mesure*, de la *durée* de notre croissance spirituelle.

La possibilité. Croître c'est la loi des enfants de Dieu, tant qu'ils ne sont pas arrivés à l'état d'homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ. Dans l'ordre spirituel nous sommes des enfants, c'est-à-dire des hommes en formation dans le Christ. Engendrés au baptême, il nous faut en quelque sorte continuer à naître, jusqu'à ce que le Christ soit complètement formé dans notre âme. C'est pourquoi l'Eglise est toujours pour nous une mère : une mère, parce quelle nous a donné la vie de la grâce au baptême ; une mère aussi, parce qu'elle est chargée par Jésus-Christ, son divin Époux, de présider à notre croissance, de l'aider et de la diriger.



VISION DE LA B. MARGUERITE-MARIE
2 juillet 1688
Bas-relief destiné à la Basilique de Montmartre

André Besquet

C'est qu'il en est, toute proportion gardée, de notre vie surnaturelle comme de la vie purement naturelle ; dans l'une comme dans l'autre les principes qui constituent l'être vivant sont infusés dès l'origine, mais demandent du temps pour s'épanouir. Aristote a dit quelque part une belle parole. Parmi les êtres ordonnés vers la perfection, les uns l'ont obtenu sans mouvement ; les autres, par un mouvement ; d'autres enfin, par une suite plus ou moins longue de mouvements. Posséder la perfection sans mouvement, c'est le propre de Dieu, puisqu'il est par nature la perfection subsistante, souveraine, immuable, infinie. Atteindre la perfection d'un seul mouvement, c'est ce qui convient aux esprits angéliques : car Dieu leur créateur et leur sanctificateur ne leur demanda qu'un acte d'amoureuse et libre adoration devant sa majesté suprême pour les admettre à l'éternelle félicité. Et cet ordre de providence s'alliait harmonieusement avec leur nature. Parfaits dès le principe dans leurs facultés naturelles, il convenait qu'ils pussent aussi d'un bond parvenir au terme final.

Je n'examinerai pas si les anges auraient pu revenir sur la détermination qu'ils posèrent, dès ce premier usage de leur liberté, les uns pour se soumettre à la volonté de Dieu, les autres pour se révolter contre ses ordres souverains. C'est une question débattue dans l'École et parmi les théologiens. S'il me fallait faire un choix entre les opinions opposées j'inclinerais, ce me semble, au sentiment du docteur Angélique, quand il enseigne la naturelle et nécessaire immobilité des esprits dans leurs libres déterminations. C'est par là qu'ils attestent la perfection sureminente de leur nature. Embrassant d'un coup d'œil toutes les raisons et toutes les conséquences de leurs actes, en pleine possession de leur intelligence et de leur volonté, dégagés par leur être spirituel de toutes les influences qui entravent en nous le jeu régulier de nos délibérations, pourquoi reviendraient-ils sur les décisions une fois prises ?

Quoi qu'il en soit de cette impossibilité, qu'on la tienne pour absolue, ou qu'elle soit simplement relative, il est certain que la condition des purs esprits est bien différente de la nôtre. Et c'est pourquoi l'homme n'atteint sa perfection suprême que par une succession de mouvements, c'est-à-dire d'opérations. En

effet, il lui faut des années pour que sa nature arrive à la pleine maturité physique, intellectuelle et morale. Telle est l'infirmité de notre raison, qu'elle ne saurait d'ordinaire faire un choix convenable sans une délibération plus ou moins longue : il y a des tâtonnements, des hésitations, des entraînements et des retours ; parce qu'il y a des obscurités, des lueurs et des attraites en sens opposés, des luttes entre l'élément inférieur de notre être et la partie supérieure, qui devrait être maîtresse ; en un mot, parce que la pleine lumière et la pleine possession de nous-mêmes nous font souvent défaut.

J'ai déjà montré, au troisième livre de cet ouvrage, jusqu'où s'étend cette loi de perfectionnement successif, dans l'ordre de la nature et dans celui de la révélation. Est-elle également applicable à l'ordre de la grâce ? Qui peut en douter, puisque tout nous l'affirme et nous oblige à le croire ? L'Écriture d'abord : « Croissez de plus en plus dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. » Ce sont les paroles que S. Pierre laisse aux fidèles comme un dernier adieu, à la fin de sa seconde lettre. Dans la première il leur avait écrit déjà : « Comme des enfants nouvellement nés, désirez ardemment le lait spirituel et pur, afin qu'il vous fasse croître pour le salut. » S. Paul nous parle souvent de cette croissance : croissance dans la science de Dieu, croissance dans la charité ; croissance jusqu'à la plénitude du Christ.

* * *

La mesure. — Bientôt nous verrons plus en détail comment s'opère notre croissance, et nous prouverons qu'on ne peut la nier sans une hérésie manifeste. Mais la raison même, éclairée par la foi, nous montre, l'ordre de la grâce une fois supposé pour les hommes, non seulement que rien ne s'oppose à cette croissance spirituelle, mais encore qu'elle peut aller indéfiniment au delà de toute limite déterminée. En effet, s'il y avait quelque impossibilité d'accroissement, ou du moins une limite à l'accroissement possible il faudrait les chercher l'une ou l'autre ou dans la nature même de la grâce, ou dans l'infirmité du sujet qui ne pourrait la recevoir que suivant une certaine mesure, ou bien enfin dans la cause même de la grâce, c'est-à-dire

en Dieu qui ne pourrait ou ne voudrait pas la donner au delà d'une quantité fixée par la nature des choses et par lui. Or, rien de tout cela ne s'oppose à l'accroissement indéfini de la grâce sanctifiante, et par suite, à l'habitation toujours plus intime de Dieu dans les âmes, à l'union toujours plus étroite du Père avec ses fils d'adoption.

Ce n'est pas la nature de la grâce qui ferait obstacle à ce développement. Qu'est-ce, en effet, que la grâce ? Une participation de la nature divine, l'image et la ressemblance de Dieu dans l'âme sanctifiée. Ajoutez degrés à degrés, perfections à perfections ; forgez une ressemblance finie, si achevée qu'il vous plaira, l'image de Dieu, c'est-à-dire la grâce, forme et principe de cette image, sera toujours distante à l'infini du souverain archétype, et rien, par conséquent, n'empêchera d'en supposer indéfiniment une autre plus parfaite. Une seule image de la beauté suprême exclut toute idée d'accroissement et toute perfectibilité. C'est l'image adéquate du Père, le Fils unique, caractère infini de la substance infinie. Or, comme la perfection créée pourrait s'en rapprocher éternellement sans parvenir à l'égaliser jamais, il en résulte que la perfectibilité de notre grâce est par elle-même indéfinie.

Ne cherchez donc pas la limite précise où le perfectionnement, en vertu de la nature même des choses, doit s'arrêter un jour cette limite n'existe pas. Dieu lui-même qui connaît manifestement tous les degrés possibles d'accroissement pour les grâces, ne saurait dire quel est le point suprême au delà duquel la grâce créée ne peut plus s'élever, parce que Dieu ne connaît pas le chimérique et l'impossible. Ainsi, même dans l'ordre de la nature, il n'y a point de bornes à la perfection des espèces que la toute-puissance peut tirer du néant. Nul être créé, quelque grand qu'il soit par son intelligence, et de quelque splendeur qu'il brille au firmament des esprits, qui ne puisse, si Dieu le veut, voir au-dessus de lui d'autres êtres créés plus beaux dans leur nature et plus parfaits dans leurs facultés, parce qu'ils resteraient toujours infiniment au-dessous de la perfection du modèle.

Si l'impossibilité de la croissance n'a pas de fondement dans la nature de la grâce, ne l'aurait-elle pas dans la condition

même du sujet qui la reçoit ? La réponse est négative. Mais pour la bien comprendre, il faut remarquer avant toutes choses que nous parlons de la grâce commencée, non de la grâce *consommée* ; en d'autres termes, il faut remarquer qu'il y a pour l'enfant de Dieu deux états bien distincts : l'état de la voie, et celui du terme, *status viæ et status termini*. Ceux-là sont au terme qui, parvenus à la vision de Dieu, sont entrés dans la pleine possession de leur fin dernière, et dans la jouissance du souverain bien. C'est là que les portait le désir du bonheur, mobile et raison de tous nos pas dans cette vie mortelle ; là surtout que prétendait les amener cette providence, à la fois puissante et suave, par laquelle il plaît à Dieu de diriger et de mouvoir ses enfants d'adoption.

Il est évident que pour ceux qui sont arrivés à ce bienheureux état, il n'y a plus de croissance possible, puisque leur grâce est *consommée* dans la gloire. Je sais bien ce qu'on pourrait m'objecter. Quelque parfaite que soit cette grâce du terme, elle n'est pas infinie ; l'inégalité même qui règne entre les bienheureux en est une démonstration palpable. Oui certes, à regarder cette grâce en elle-même, *matériellement*, comme disent les théologiens, on peut, on doit même l'estimer capable d'un accroissement illimité. Mais pour qui la considère *formellement* comme la grâce *du terme*, comme la grâce consommée dans la vision, elle ne peut recevoir aucun nouveau degré de perfection. S. Thomas en donne une raison très convaincante que je vais résumer en quelque mots.

Dieu, le souverain moteur de l'homme vers la béatitude, a dû nécessairement fixer le terme auquel il plaît à sa providence de le conduire, comme à sa fin dernière : car il est de la sagesse d'un moteur intelligent et libre de ne pas agir sur un mobile pour le mouvoir indéfiniment, mais pour lui faire atteindre un but. Or, ajoute notre grand docteur, voir Dieu, jouir de Dieu n'est pas ce terme *défini*, puisque cette jouissance et cette vision comportent des degrés sans nombre. Donc, pour conclure, l'intention de Dieu c'est non seulement que la créature atteigne la béatitude, mais tel degré défini de cette béatitude, comme sa fin dernière. Et voilà pourquoi *l'état du terme* est incompatible avec toute augmentation de grâce sanctifiante : car où la gloire

est au degré voulu de Dieu, la grâce proportionnelle à la gloire est, elle aussi, pour chacun dans la mesure qu'il a déterminée.

La durée.— J'ai dit que l'augmentation de la grâce et des vertus, la croissance spirituelle par conséquent, appartient à l'état de *la voie*. Mais cet état de la voie, quelle en est pour nous la frontière extrême ? La mort. Il n'y a pas d'hiatus entre le temps et l'éternité, entre la durée de la croissance et la maturité parfaite qui repousse le changement. Tant que l'âme n'est pas séparée du corps, nous sommes éloignés du Seigneur, des pèlerins en marche vers la demeure du Père qui est aux cieux. Et voilà pourquoi le saint désire si vivement quitter ce corps afin d'arriver au terme, et de jouir de la présence du Seigneur. Donc l'état du terme où cessera pour nous la possibilité de croître en grâce, a pour premier instant le dernier de notre vie mortelle. Que des saints par une faveur infiniment rare aient, avant de mourir, entrevu comme en passant la face de Dieu, c'est ce que je n'affirme ni ne nie ; en tout cas, ce n'était pas la vision permanente réservée pour *le terme*. Le rideau qui nous voile la gloire de Dieu, s'entr'ouvrirait peut-être un instant, mais ce rideau n'était pas tiré : il y faut la main de la mort.

Il pourrait sembler que ces âmes qui sortent de la vie présente, saintes devant Dieu, mais incomplètement purifiées, et par conséquent écartées pour une durée plus ou moins longue de la bienheureuse contemplation de Dieu, puissent encore croître en grâce, attendu qu'elles ne sont pas rendues *au terme*. Non, pas de croissance possible pour elles : car elles ne sont plus dans *la voie*. Si la mort ne les met pas en possession de Dieu, c'est en quelque sorte *par accident*. Désormais, elles sont immobilisées dans le bien, et leur droit à l'héritage est inamissible. La salle du festin est là qui les attend. Une dernière purification leur est nécessaire pour en franchir la porte ; mais rien ne saurait plus leur en interdire irrévocablement l'entrée. Ce sont des enfants arrivés à la maison paternelle, à qui le père ordonne d'enlever les souillures de la route, avant de les admettre au baiser de son amour, et ce baiser, ils ont l'absolue certitude qu'ils en jouiront pour l'éternité. En principe, ces âmes sont au terme.



Souscriptions pour les " Stations " du Rosaire et pour L'EMBELLISSEMENT du terrain.

du 25 Juillet au 25 d' Août 1909

Il nous reste maintenant à finir de payer nos groupes du Rosaire et surtout à parachever le nivellement du terrain qui doit les porter.

Nos amis qui, jusqu'ici, nous sont restés fidèles dans leur générosité, nous continuerons leurs offrandes.

Ces offrandes seront affectées à ce travail considérable, mais déjà très avancé et qui fera du Cap de la Madeleine le *beau porterre* de Notre Dame.

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
M. B			2 00
J. J. P			2 00
Dame E. Lefebvre.....		Mont Carmel	0 25
Delle Josephine Ecuyer.....	13	Ancienne Lorette.....	3 00
Dame A. Carignan.....		Lachine	1 00
Domithilde Dubois.....		Arthabaska.....	1 00
Dame H. Marchand.....		Ste. Anne la Pérade	1 00
Delle Aurélie Lanouette.....	6		0 60
Dame. J. A. F.		St. Roch.....	0 50
A. B			1 00
Dame E. Chainez			1 00
Anonyme			1 00
Rocheleau Delphis.....		Cap de la Madeleine	2 25
Dame J. Beaudette.....			1 25
J. P			0 50
Abonnée		Ste. Anne la Pérade	3 00
Anthyme Bossé		Cap St. Ignace.....	0 50
Anonyme		Cap de la Madeleine.....	3 00
Etienne Peltier.....			1 00
Anonyme			0 25
J. L. P			5 00
Dame Georges Guay.....	15	Laconia.....	1 00
Dame O. Culet.....		Sutherland.....	5 00
Une abonné		St. Bonaventure	1 00
D. S.....		Champlain	1 00
P. L.....		Trois-Rivières.....	2 00
Une Abonnée		Manchester.....	0 40
Dame J. R.....		Rivière du Loup Station...	0 50

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame M. Arseneault		Berlin	5,0
Une enfant de Marie		Lachine	0,25
Dame Edouard Veillette	18	St. Genéviève de Batiscan	1,80
Une abonnée		Batiscan	1,50
Dame Théophile Coté		Manville	1,00
Une Orphéline		Plessisville	0,25
Anonyme		Batiscan	0,50
Delle Aurélie Lanouette	4	Ste. Anne de la Pérade	0,50
Un abonné		Ste Perpétue	1,00
Un abonné		Nicolet	0,50
Une abonnée			0,25
A. N		St. Adelphe	3,00
Une abonnée		Ste. Sophie de Levrard	1,00
Dame M. Sasville		Marlboro	5,00
Dame E. L		Rainy River	0,25

LE ROSAIRE ET LA CROIX

Dedit dona hominibus.

Jésus, tu m'as laissé ta croix pour héritage . . .
 Ce legs d'amour émeut mon cœur reconnaissant ;
 Tu ne pouvais, Seigneur, me donner davantage,
 J'y vois sous mes baisers la trace de ton sang !

Mais, ce trésor pieux n'est pas seul mon partage ;
 De la terre et du ciel lien doux et puissant
 Mon Rosaire me dit tout bas : je suis le gage
 Des bienfaits que Marie accorde à son enfant !

Auprès du crucifix que sur mon cœur je presse,
 O Mère, j'ai placé ce don de ta tendresse
 Cet humble chapelet répété tant de fois ;

Et, quand vient à sonner l'heure de la tristesse,
 Pour calmer sa douleur, mon âme va sans cesse
 De Marie à Jésus, du Rosaire à la Croix ! . .

R. P. RAPHAEL QUINCENET
Dominicain.



L'Archange Raphael et le jeune Tobie

TOBIE emmené dans la ville de Ninive en captivité avec les Israélites ses frères, s'attira, par sa charité envers eux, la colère du roi Sennachérib, qui ordonna de le faire mourir après l'avoir dépouillé de ses biens.

Tobie, abandonnant ce qu'il possédait, s'enfuit en toute hâte avec son fils et sa femme, et put, grâce à ses nombreux amis, échapper aux poursuites. Un jour, se croyant près de mourir, il envoya son fils réclamer une somme d'argent qu'il avait autrefois prêtée à un de ses compatriotes nommé Gabelus, et fixé en Médie. Le jeune homme, après avoir écouté avec respect les paroles de son père, lui dit :

" Mon père je ferai tout ce que vous m'avez commandé. Mais, comment trouverai-je le chemin qui conduit au pays des Mèdes, où habite Gabelus ?

Tobie lui conseilla alors de chercher quelque homme fidèle qui, pour un salaire, lui servirait de guide. Le fils obéissant sortit aussitôt et trouva, au lieu d'un homme, un ange (sans toutefois le reconnaître pour tel), qui lui assura qu'il connaissait fort bien le chemin. Le jeune Tobie revint vers son père qui, ayant reçu de l'ange Raphaël les meilleurs promesses de surveillance et de dévouement, bénit son fils et lui souhaita un heureux voyage.

Aussitôt qu'ils furent partis, la mère se prit à pleurer. Elle disait à son mari :

" Vous nous avez ôté le bâton de notre vieillesse, et l'avez éloigné de nous. Pût à Dieu que cet argent, pour lequel vous l'avez envoyé, ne nous eût jamais appartenu ; le peu que nous avions nous suffisait, et la présence de notre fils nous était une assez grande richesse.

Tobie lui répondit :

" Ne pleurez point ; notre fils fera heureusement son voyage, et vos yeux le verront encore ; car je crois que le bon ange de Dieu l'accompagne, qu'il régie tout ce qui lui regarde, et qu'ainsi, il reviendra vers nous, plein de joie.

A cette parole, la mère cessa de pleurer.

Le jeune Tobie, cependant, arrivé en parfaite santé chez ses parents au pays des Mèdes, était pressé par Raguel, dont il venait d'épouser la fille, de s'éjourner chez lui. Alors il pria l'ange d'aller seul réclamer promptement et toucher l'argent de Gabelus, à Ragès, car, ajouta-t-il, mon père doit compter les heures, et si je tarde un jour de plus, son âme sera accablée d'ennui.

Déjà, en effet, Tobie était en peine de son fils, et disait :

" D'où peut venir ce retard ? Gabelus serait-il mort, et ne se trouverait-il personne pour lui rendre l'argent ? Sa femme était plus triste encore que lui, et ensemble ils pleuraient en voyant que leur fils n'était point de retour au jour fixé. Les larmes de la mère surtout étaient amères et abondantes :

" Ah ! mon fils ! répétait-elle sans cesse, pourquoi vous avons-nous envoyé si loin, vous qui étiez la lumière de nos yeux, le bâton de notre vieillesse, le soulagement notre vie et l'espérance de notre postérité ? Nous ne devons pas vous éloigner de nous, puisque seul vous nous teniez lieu de toutes choses. "

Et sans que rien pût la consoler, elle sortait chaque jour de sa maison et parcourait tous les chemins par où elle espérait que son fils pourrait revenir, afin de le découvrir au loin. Cependant, Raguel disait à son gendre :

" Demeurez ici, et j'enverrai à Tobie, votre père, de vos nouvelles. "

Mais le jeune homme lui répondit : Non, cela est impossible, car, je le sais, moi, père, et ma mère comptent maintenant les jours, et ils sont accablés d'inquiétudes et de chagrins."

Un jour qu'Anne, assise près du chemin sur le haut d'une colline, interrogeait tous les alentours, elle aperçut son fils dans le lointain. Joyeuse, elle courut porter la nouvelle à son mari.

Voilà, lui dit-elle, votre fils, le voilà qui vient.

Le père, quoique aveugle, se leva et donnant la main à un serviteur, vint en tout hâte au devant de son fils. Ils s'embrassèrent enfin avec des larmes de joie, et cette joie redoubla lorsque le jeune Tobie, ayant frotté les yeux de son père avec le fiel d'un poisson pris dans l'Euphrate, ceux-ci soudain s'ouvrirent à la lumière. Alors tous commencèrent à rendre gloire à Dieu, et chantèrent une magnifique cantique d'action de grâces.



L'ARCHANGE RAPHAEL ET LE JEUNE TOBIE

Tobie avait cinquante-six ans lorsqu'il perdit la vue, et la recouvra à soixante. Tout le reste de la vie se passa dans la prospérité et le bonheur. Lorsque l'heure de la mort fut venue, il appela son fils et ses petits-fils et, entre autres sages avis, il leur dit :

"Écoutez, mes enfants, votre père ; servez le Seigneur dans la vérité, et travaillez à faire ce qui lui est agréable. Recommandez avec soin à vos enfants de faire des œuvres de justice et des aumônes, de se souvenir de Dieu et de le bénir en tous temps dans la vérité et de toutes leurs forces."

Après sa mort, Tobie fut enseveli honorablement dans la ville de Ninive et son fils vit les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération. Après avoir vécu quatre-vingt-dix-neuf ans, il mourut à son tour dans la crainte du Seigneur. Tous ses alliés et tous ses enfants persévérèrent avec fidélité dans une union sainte, et furent toujours aimés et estimés de Dieu et des hommes.



Jeanne Mance

1606-1673

Les Dames Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, ont célébré avec éclat le 230ème anniversaire de la fondation de cette institution. A cette occasion, nos abonnés seront heureux de relire les émouvantes pages qu'a publiées l'érudit historien qu'est Mr E. DIONNE, sur la belle carrière de Mlle Jeanne Mance.



JEANNE MANCE Naquit vers l'an 1606, à Nogent-le-Roi, à quatre lieues de Langres, d'une famille honorable, qui a fourni des magistrats et des militaires remarquables.

L'un de ses frères, Pierre Mance, fut archidiacre de Troyes, et se rendit célèbre par sa vaste erudition. Jeanne annonça dès sa plus tendre enfance, ce qu'elle serait plus tard, c'est-à-dire qu'elle donna même tant de preuves de sa vertu, que l'on put déjà présager qu'elle consacrerait à Dieu sa vie entière. Guidée sans doute par l'inspiration du Saint-Esprit, elle résolut, alors qu'elle était à peine âgée de six ans, de faire le vœu de chasteté perpétuelle. "C'est elle-même, dit la Sœur Morin, qui m'a rapporté bien des fois cette particularité de son enfance.

Ayant perdu ses parents, Jeanne se trouva maîtresse d'elle-même. Dès lors son dévouement à la cause du bien ne connut plus de bornes. Cependant elle ne se sentait pas d'attrait spécial pour le cloître. La Providence qui règle la destinée des hommes, permit qu'un jour elle eut un entretien avec un chanoine de Langres, qui lui parla d'œuvres que désiraient accomplir dans la Nouvelle-France deux dames de qualité, la duchesse d'Aiguillon et Madame de la Peltrie, l'une fondatrice de l'Hotel-Dieu, et l'autre, des Ursulines de Québec. Ce fut pour la pieuse fille comme un trait de lumière, et sa vocation sembla décidée. Elle se sentit attirée vers cette colonie lointaine, comme tant d'autre femmes vertueuses qui, un peu plus tard, quittèrent leur pays natal pour courir au Canada y travailler à la conversion des sauvages et à l'éducation des jeunes filles. Après quelques hésitations bien légitimes au sujet de cette vocation si soudaine, Jeanne Mance alla consulter son directeur de conscience, qui, l'ayant entendue, ne put que lui dire : "Allez Mademoiselle, allez au Canada ; je vous en donne la permission." Pour cette jeune fille, si humble et si obéissante, ce fut un ordre. Dès lors elle multiplia ses démarches afin de parve-



CHOMEDY DE MAISONNEUVE

nir à son but. Elles eut des entretiens avec la princesse de Condé, avec la Reine Anne d'Autriche, et enfin avec le Père Rapin, provincial des Récollets. Tous s'accordèrent à encourager un dessein aussi visiblement inspiré par le Saint-Esprit. En fin de compte, elle rencontra Madame de Bullion, dont le mari surintendant des finances, venait de mourir à Paris, laissant de grands biens à sa veuve. C'était en 1640.

Le printemps suivant, Jeanne Mance, s'étant concertée avec Madame de Bullion, la "protectrice inconnue," au sujet de la fondation d'un hôpital à Montréal, et munie de quelques ressources pécuniaires, se rendit à La Rochelle et s'embarqua pour Québec sur un des trois navires qui emportaient en Canada la recrue de Montréal. Elle passa l'hiver à Sillery, en compagnie de Madame de la Peltrie, de MM. de Puizeau et de Maisonneuve. "Quoiqu'elle ne fut âgée que de trente-six ans, écrit Faillon, sa vertu lui donnait une telle autorité sur ces pieux colons, que tous la respectaient et l'honoraient comme si elle eût été leur mère, et avaient pour ses moindres volontés une soumission d'enfant."

Comme, au début de Montréal, il n'y avait que peu de malades à soigner, Mlle Mance aurait aimé mieux employer les fonds donnés par Madame de Bullion à l'œuvre des missions sauvages. Mais la grande bienfaitrice ne voulut pas démordre de son idée et persista dans ses intentions. Mlle Mance se mit donc résolument à l'ouvrage, et dès l'été de 1644, les travaux de l'hôpital dédié à saint Joseph étaient à peu près terminés. Elle y entra le 8 octobre. Le bâtiment, de soixante pieds de long, comprenait une cuisine, une chambre pour Mlle Mance, une autre pour les servantes, deux pièces pour les malades, enfin un petit oratoire de pierre, de neuf à dix pieds carrés, orné assez proprement et bien vouté, afin que le saint Sacrement y fût à l'abri des pluies.

En 1649, Mlle Mance dut aller en France dans l'intérêt de son hôpital menacé sous bien des rapports. Elle visita M. Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice. Celui-ci, qui savait lire au fond des cœurs, reconnut vite qu'il avait devant lui une personne au cœur d'or : "J'ai vu parfois, disait-il, les opérations de Dieu dans les âmes des personnes de Montréal, entre autres de Mlle Mance, que je voyais pleine de la lumière, dont elle était environnée comme un soleil." Elle eut plusieurs entretiens avec les personnes qui s'intéressaient le plus à la ville naissante et à son hôpital. Toutes lui promirent leur protection. De sorte qu'elle revint à son poste, de plus en plus raffermie dans son dessein de charité. N'eussent été les Iroquois qui harassaient sans cesse les colons par leurs

attaques nocturnes, Jeanne Mance eût vécu dans une paix parfaite. Mais chaque nuit il en tombait quelqu'un sous les coups de ces barbares, et il devenait de plus en plus évident que si la France n'envoyait quelques secours, Montréal serait un jour détruit. Dans cette conjoncture pénible, Mlle Mance s'offrit à aider M. de Maisonneuve en lui donnant les 22,000 livres que Madame de Bullion avait placées à son crédit aux fins de l'hôpital, à condition que le gouverneur lui donnerait cent arpents de terre défrichée du domaine des seigneurs. Ce don, ratifié par Madame de Bullion, permit à M. de Maisonneuve de lever cent hommes de troupe, qui sauvèrent, non seulement Montréal, mais la colonie tout entière.

Le 28 janvier 1657, Mlle Mance tomba sur la glace, se rompit l'avant bras droit, et se démit le poignet. Les médecins soignèrent le membre brisé, sans s'apercevoir de la dislocation. De sorte que la pauvre fille resta infirme et toujours souffrante. " Je demeurai tout à fait privée de l'usage de ma main, écrit-elle, et de plus j'en souffrais beaucoup. J'étais obligée de porter toujours mon bras en écharpe, ne pouvant le soutenir autrement ou sans quelqu'autre appui. Depuis le moment de ma fracture, je ne pus m'aider ni me servir de ma main en aucune manière, ni en avoir la moindre liberté, en sorte qu'il fallait me faire habiller et servir comme un enfant. " Lors d'un voyage qu'elle fit en France, quelques années plus tard (1658-59), Mlle Mance consulta plusieurs chirurgiens éminents, et tous l'assurèrent qu'il n'y avait point de remède à son mal, et que, de plus, il y avait danger que son bras vint à se dessécher tout à fait. Elle n'avait donc d'autre espoir de guérison qu'en une intervention spéciale d'en Haut. Dieu permit que l'intercession de M. Olier, qui avait tant fait pour Villemarie, obtint ce miracle en faveur de cette créature privilégiée. Laissons-lui le soin de raconter elle-même comment les choses se passèrent.

" Etant tout à fait privée de l'usage de ma main depuis le moment de ma chute, je n'usais d'aucun remède, n'espérant plus de guérison, n'ayant pas même la pensée de demander un miracle. J'étais contente de me soumettre à l'ordre de Dieu, et demeurer ainsi toute ma vie en cette état de privation douloureuse et pénible. J'avais désiré de voir le cercueil de feu M. Olier, non pas dans la vue de mon soulagement, mais dans l'intention de l'honorer, l'estimant un grand serviteur de Dieu. J'eus la permission de le voir le jour de la Purification de la sainte Vierge. Je savais qu'il avait pendant sa vie grande dévotion à ce jour. Comme je fus sur le point d'entrer dans la chapelle où repose son corps, la pensée me vint de

demander à Dieu, par les mérites de son serviteur, qu'il lui plût de me donner un peu de force et quelque soulagement à mon bras, afin que je m'en puisse servir dans les choses les plus nécessaires, comme pour m'habiller et pour accommoder notre autel à Montréal. Je dis : *O mon Dieu, je ne demande point de miracle, car j'en suis indigne ; mais un peu de soulagement, que je me puisse aider de mon bras.* Comme j'entrais dans la chapelle, il me prit un grand saisissement de joie si extraordinaire, que de ma vie je n'en ai senti de semblable. Mon cœur en était si plein, que je ne le puis exprimer. . . Je ne peux exprimer cela sinon en disant que c'était un effet de la grande complaisance que je sentais du bonheur que possède ce bienheureux serviteur de Dieu. Je lui parlais comme si je l'eusse vu de mes yeux, et avec beaucoup plus de confiance, sachant qu'il me connaissait à présent bien mieux que lorsqu'il était au monde ; qu'il voyait mes besoins et la sincérité de mon cœur, qui ne lui avait rien caché.

“ J'entendis la sainte messe, et communiai dans cette douleur extraordinaire. ne songeant point à mon bras qu'après la messe, lorsque M. de Bretonvilliers s'en allant à la paroisse pour assister à la procession, je le priai de me donner le cœur de feu M. Olier pour le faire toucher à mon bras, lui disant que je croyais que je n'aurais plus que faire du sang des bœufs pour ma guérison : car j'eus dès lors une confiance certaine d'être exaucée. Il me l'apporta et se retira : et moi, ayant pris ce précieux dépôt de ma main gauche, et pensant aux grâces que Dieu avait mises dans ce saint cœur, je le posai sur ma main droite toute enveloppée qu'elle était dans mon écharpe, et au même moment je sentis que ma main était devenue libre, et qu'elle soutenait sans appui le poids de la boîte de plomb où le cœur est enfermé ; ce qui me surprit, m'étonna merveilleusement, et m'obligea de louer et de bénir la bonté divine de la grâce qu'elle me daignait faire, de manifester en moi la gloire et le mérite de son saint serviteur. Je sentis en même temps une chaleur extraordinaire se répandre par tout mon bras, jusqu'aux extrémités des doigts, et l'usage de ma main me fut rendu dès ce moment. ”

Ce témoignage donné sous la signature de Jeanne Mance, ne saurait être révoqué en doute. Du reste, plusieurs personnes digne de foi, entre autres Marguerite Bourgeoys, sa compagne de voyage, ont vu de leurs yeux ce miracle éclatant. Tout le monde, en France, voulait en entendre le récit de la bouche même de Mlle Mance. C'était à qui pourrait la voir et lui parler, car on la regardait déjà comme une sainte à miracle. Finalement elle dut se dérober aux importunités des gens qui al-

laient jusqu'à couper des morceaux de sa robe pour satisfaire leur dévotion.

Comme on le voit, Dieu opérait de grandes choses dans la personne de Mlle Mance. Ce miracle éclatant devait servir à aplanir bien des difficultés au sujet de cet hôpital, dont l'existence était encore précaire. Melle Mance avançait en âge. Qui après elle, prendrait charge d'une institution comme celle-là, qui demande tant de surveillance et surtout de capitaux assurés? Madame de Bullion voulut bien consentir à creuser de nouveau sa bourse, et elle insista pour que les Hospitalières de la Flèche prissent charge des malades de l'hôpital. Ce furent les Sœurs de Brésoles, Macé et Maillet qui lui furent choisies. Elles accompagnèrent Mlle Mance jusqu'à La Rochelle, et là prirent passage sur le vaisseau qui devait les déposer à Québec le 8 septembre 1659, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge.

Dans l'automne de 1662, Mlle Mance entreprit un troisième voyage en France dans l'intérêt de sa communauté. Elle avait à cœur de la constituer définitivement non seulement au temporel mais au spirituel. Son suprême désir était d'avoir son institut érigé en ordre religieux par le Saint-Siège. Elle eut cette grande consolation avant de quitter cette terre d'exil, et de se séparer de ses chères religieuses, qu'elle avait fait venir de France au prix de si grands sacrifices. Après avoir mis ordre à toutes les affaires de la communauté, dont elle avait été l'habile administratrice durant trente ans. Jeanne Mance rendit son âme à Dieu en juin 1673, à l'âge d'environ soixante sept ans.

M. l'abbée Faillon, qui écrit sa vie, ajoute :

“ Il est à regretter qu'on ne nous ait conservé aucun détail sur ses dernières années, ni sur les circonstances de sa sainte mort. Tout ce que nous en savons, c'est que Dieu acheva de la sanctifier par de longues et continuelles maladies ; que cette fille admirable édifia toute la colonie par ses grandes vertus, et qu'enfin elle mourut en odeur de sainteté. ”

L'analiste de l'Hôtel-Dieu écrit : “ Mademoiselle Mance a demeuré jusqu'à sa mort dans cette communauté de Montréal, édifiant tout le monde par ses grandes vertus ; elle y est morte en odeur de sainteté et elle fut enterrée honorablement dans leur église. ”

Ces deux témoignages, ajoutés à tant d'autres en faveur de cette femme du XVII^e siècle, prouvent à l'évidence qu'elle remplit sa mission providentielle à la satisfaction de ceux qui furent ses contemporains. “ Le christianisme, dit Chateaubriand, a placé la charité comme un puits d'abondance dans les déserts de la vie. ” Jeanne Mance, en établissant à Mont-

réal cet asile pour les malades indigents, a creusé un puits de charité qui ne s'épuisera jamais.

N. E. DIONNE

Discours prononcé par Mgr Bruchési en l'honneur de Mlle Mance, à l'occasion du 150^{ième} anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu. — (D'après "La Patrie".)

Monseigneur le délégué apostolique, Monsieur le lieutenant gouverneur, Messieurs, Mesdames, Messieurs :



ES Religieuses hospitalières de Saint-Joseph chantent en ce moment leurs actions de grâces au Seigneur qui, pendant deux cent cinquante ans, leur a permis de se dévouer au service des pauvres malades.

Pour nous, nous sentons le besoin de leur dire à elles-mêmes notre vénération et notre reconnaissance au nom de la ville et du pays. Voilà ce qui justifie ces fêtes imposantes auxquelles les plus hautes autorités de l'Eglise et de l'Etat ont bien voulu prendre une si noble part et que les humbles recluses eussent préféré je le sais, célébrer dans le recueillement du cloître sous le regard de Dieu.

Oui, il y a ici un dévouement qui s'exerce, une charité qui se consume depuis deux siècles et demi pour le soulagement de la douleur, et nous avons cru que c'était notre devoir de le proclamer bien haut en un si glorieux anniversaire.

J'ai pensé que de tels bienfaits devaient s'inscrire dans le granit et dans le bronze, qu'il était bon de rappeler à ceux qui seraient tentés de les oublier, les premières pages si belles et si pures de notre histoire nationale, et de placer en face de cet Hôtel-Dieu la statue de la femme qui le fonda.

J'ai donc exprimé un vœu et le concours que je sollicitais m'est venu du clergé, des communautés religieuses, du gouvernement, des citoyens riches et pauvres. Le monument est aujourd'hui sous vos yeux. Il ajoute à la renommée si légitimement acquise de notre sculpteur Philippe Hébert, et il redira à nos descendants que fidèles à la devise de cette Province comme à un précepte sacré, nous avons su " nous souvenir ".

Pendant que tout à l'heure, Messieurs, le convalescent de l'hôpital écartait d'une main émue le voile qui couvrait la virgine figure de notre héroïne, il me semblait qu'un acte de justice et de réparation s'accomplissait et que les quatre cent mille malades secourus jusqu'à présent par la maternelle bonté de nos hospitalières apparaissaient soudain pour sauer la France des anciens jours et acclamer en Jeanne Mance celle que nos pères appelaient " l'Ange de Ville-Marie ".

Acclamons-la nous aussi, Messieurs, car elle est digne de tous nos respects. Dans le groupe d'hommes et de femmes intrépides suscités par Dieu pour la fondation de cette ville, elle remplit un rôle spécial, tout de suavité, de bénédiction et de grâce. Pour le labeur, comme pour la vertu, elle est la digne compagne de Chomey de Maisonneuve et de Marguerite Bourgeoise. Personne, certes, ne lui niera sa place parmi les caractères les plus généreux et les mieux trempés, mais je dirai plus, et je me demande si son front si pur n'est pas fait pour ceindre un jour l'aurole des saints.

Etudiez, en effet, les moindres actes de sa vie, et vous les verrez tous

marqués au coin des plus insignes vertus évangéliques ; seuls, deux grands amours les ont inspirés : l'amour de Dieu et l'amour des pauvres.

Elle s'appelle Jeanne, comme sa vaillante sœur de France à qui l'Eglise décernait naguère les honneurs des autels, et ne lui trouvez-vous pas avec elle plusieurs traits de ressemblance ? C'est notre Jeanne à nous, Canadiens, et nous avons le droit d'en être fiers.

Elle aussi, comme la bergère de Domrémy, a entendu des voix d'en haut qui lui indiquaient une mission grande et ardue à remplir.

Elle aussi, pour obéir à l'inspiration celeste, s'est séparée de ce qu'elle avait de plus cher au monde et s'est élancée dans le mystérieux inconnu qui l'attirait. Elle aussi est passée par la lutte, l'épreuve et la souffrance ; elle aussi a déployé un courage invincible, bravant et surmontant tous les obstacles, et a su, au milieu des dangers, garder à son âme toute sa blancheur. Si elle n'eut pas à commander des armées sur les champs de bataille elle se trouva cependant mêlée aux guerres que les farouches enfants des bois faisaient autour d'elle et dont les conséquences pouvaient être désastreuses pour son œuvre et pour les possessions de la France sur les rives du Saint-Laurent.

Sage et perspicace autant que charitable, elle prit aux heures les plus critiques les déterminations que lui inspirait une affection ardente pour sa patrie d'adoption, et Denonville le gouverneur-général écrivant plus tard à la Cour parlera d'elle comme de la libératrice de Montréal et de toute la colonie.

L'Hôtel-Dieu qu'elle avait rêvé se construisit, modeste maison de bois de soixante pieds de long sur vingt-quatre de large, Jeanne Mance était heureuse de pouvoir y entrer le 8 octobre 1644, pour y commencer ses fonctions d'infirmière, en y recevant les malades et les blessés. Mais sa joie fut à son comble, lorsque, après des péripéties nombreuses, elle put y introduire les Religieuses Hospitalières que M. de la Dauversière avait établies à Laflèche, en Anjou, en vue de la fondation évidemment voulue de Dieu sur la terre de Ville-Marie.

Ce que ses voix lui avaient jadis fait entendre se trouvait ainsi réalisé. Elle s'effaça alors comme ces anges dont nous parle l'Écriture, qui disparaissent dès qu'ils ont transmis à l'humanité les messages dont le Seigneur les avait chargés pour elle. La prière unie à des actes constants de miséricorde remplit ses dernières années et sa douce tâche achevée elle alla dormir son dernier sommeil sous les dalles de l'oratoire de son cher Hôtel Dieu. C'était un trésor sur lequel les pieuses Hospitalières auraient veillé avec amour, mais hélas tout devait bientôt disparaître ici-bas de ce qui avait été Jeanne Mance.

L'incendie en détruisant l'hôpital consuma ses restes vénérés et jusqu'à son cœur, déposé sous la lampe du sanctuaire, comme un perpétuel hommage de son amour pour le Christ et pour ses membres souffrants. Et ainsi se compléta sa ressemblance avec celle que j'ai appelée son illustre sœur. De son corps notre sol ne possède rien, comme la France ne possède aucune relique de sa glorieuse Jeanne.

Mais elle vit toujours et tout entière dans l'âme canadienne et plus que partout ailleurs dans ce cloître où se perpétuent "sa tendre charité et son inlassable dévouement."

Au nom de Jeanne Mance nous avons, Messieurs, associé un autre nom qui en est à jamais inséparable dans l'œuvre bienfaisante commémorée par ce monument : celui de Mme de Bullion.

Ces deux femmes, en effet, furent, on peut le dire, chacune à sa manière, les fondatrices de l'Hôtel-Dieu. L'une y consacra sa fortune, l'autre y dépensa sa vie. Mme de Bullion, c'est la générosité vraiment royale jointe à l'humilité dans ce qu'elle a de plus sincère et de plus parfait. Elle

donna son or sans compter, plus soigneuse de cacher ses largesses que l'ambitieux de publier ses exploits. "J'ai plus d'envie, écrivait-elle à sa fidèle mandataire, de vous donner les choses nécessaires que vous en avez de me les demander." Pendant bien longtemps elle ne fut désignée dans cette colonie dont elle était la Providence que sous le nom de bienfaitrice inconnue. Dieu ne permit pas toutefois qu'un tel désintéressement restât ignoré à travers les siècles et lui-même ménagea les événements qui le révélèrent. Il est consigné dans l'histoire et l'on pourra désormais le lire ici gravé sur la pierre en lettres d'or.

Nous savons la promesse faite par le Seigneur lui-même à la vertu qui se cache, et nous nous réjouissons d'avoir exalté les humbles.

O grandes et nobles âmes, de Bullion et Jeanne Mance, Olier, de la Dauversière et Maisonneuve, déjà, je n'en doute pas, vous avez reçu du juste juge au regard duquel rien n'échappe la récompense de vos sacrifices et de vos apostoliques travaux. Dans l'éternelle gloire où vous êtes entrés que vous importent les ovations de la terre et les pauvres louanges que nos lèvres vous balbutient ? Mais qu'il nous soit permis de vous chanter pour l'acquit de nos consciences de patriotes et de chrétiens, et pour l'édification du peuple dont vous restez l'impérissable honneur.

Grâce à Dieu, la flamme sacrée allumée en vous par la foi s'est communiquée aux continuateurs de vos œuvres et elle ne s'éteindra pas.

Voilà, messieurs, ce que je voulais dire en cette fête de la religion et de la patrie.

Aujourd'hui, nous élevons des statues sur nos places publiques ; demain, peut-être Rome parlera, et alors, dans nos temples, nous érigerons des autels à nos saintes et à nos saints.

Portrait de la Vierge

« Marie était humble de cœur et prudente d'esprit, grave dans ses discours, sobre dans ses entretiens, réservée dans ses moindres paroles, appliquée à la lecture des Saintes lettres, attentive à toutes ses œuvres, accoutumée à s'en rapporter au jugement de DIEU plutôt qu'au jugement des hommes, ne blessant personne, voulant du bien à tous, respectant ce qui est grand et surtout la sainte majesté de l'âge... Rien d'affecté dans le regard à la fois modeste et franc de ses beaux yeux, rien de hardi dans sa parole, rien d'inconvenant dans son action, son geste, son pas, sa voix ; tout était harmonie et son corps était si bien l'image de sa belle âme, qu'on croyait voir en elle l'incarnation de l'honnêteté... Imposante et vénérable dans sa démarche et son abord, et elle n'avait pas de meilleur gardien qu'elle-même et l'on cherchait à sa suite non pas tant la trace de son pied virginal que le degré de vertu qu'elle venait de franchir. Tout ce qu'elle faisait était la règle même. Pratiquer la vertu, c'était moins un exercice pour elle qu'une leçon qu'elle donnait au peuple. »

(SAINT AMBROISE, LIB. II. *De Virginibus.*)



LES VIERGES SAGES



Ma Tante Catherine.

IL est peu d'entre nous qui ne voient sourire, dans le vieux cadre de leur passé, une figure amie, leur rappelant des jours d'innocence naïve et de plaisirs célestes toujours regrettés. La réminiscence de ma jeunesse, qui résonne avec le plus d'harmonie dans mon cœur, c'est le souvenir d'une aimable tante. Son nom était sans prétention, comme son caractère sans humeur ; elle s'appelait Catherine. Pauvre femme ! Je la vois encore, bien qu'un épais gazon la couvre au cimetière. L'œil éveillé, la bouche riieuse, elle allait clopinclopant appuyée sur son bâton dans le voisinage, offrant sa tabatière à l'un, ses réflexions à l'autre, sa gaieté communicative à tous.

S'il était permis à son neveu de séjourner auprès d'elle, tante Catherine renonçait volontiers à ses vieilles habitudes. Alors, adieu les causeries bruyantes sur les menus propos de la veille ! adieu ses anciennes amies ! Elle était tout à cet enfant qu'elle adorait. Pour lui, elle oubliait son rouet, son chat, ses rosiers. Un mot gracieux, une caresse inattendue de l'enfant noyaient ses yeux de grosses larmes. C'était pour elle une fête de se promener doucement au bras du grand garçon qui, fier lui aussi de sa bonne tante, marchait la tête haute sous les tilleuls du village.

La promenade terminée, on lisait sur un perron moussu, à l'ombre des ormes, quelques pages d'un bon livre. L'esprit inculte de Catherine recevait de la poétique imagination de son neveu lettré un reflet qui mettait à jour, chez la pauvre femme des trésors de foi, d'espérance et d'amour. Elle partageait l'émotion de son chéri, en sortant pour sa part, un *chapelet* de verre *bleu*, qu'elle égrenait comme pour remercier Dieu de ce beau livre.

Le chapelet, j'aimais à le voir lentement glisser entre les doigts de tante Catherine. Chaque grain me semblait une note visible de ces hymnes mystérieux qu'elle murmurait au fond du cœur. Souvent des groupes de joyeux enfants jouaient près de nous

sur la pelouse. Fatigués de leurs ébats, ils cueillaient des boutons d'or, des menthes, de pâquerettes. Ils offraient tendrement ces fleurs agrestes à tante Catherine, demandant en échange à baiser son chapelet bleu.

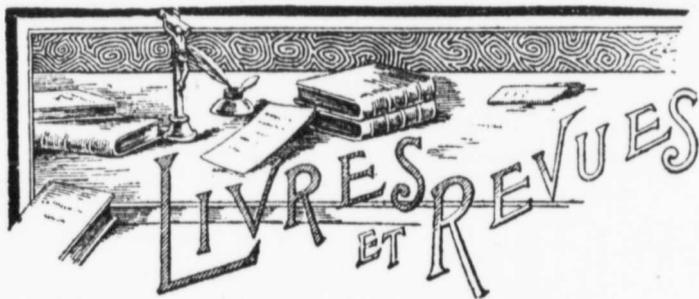
Tante Catherine possédait là une relique de famille. Ce chapelet de verre bleu lui venait de feu sa sœur, qui le tenait de leur mère. De pieuses femmes avaient prié plus d'un siècle sur ce rosaire béni. Quelque temps avant sa mort, la pauvre tante parlait du regret qu'elle avait de laisser son chapelet. Elle voulait, disait-elle, l'emporter dans sa bière. Puis, voyant près d'elle son neveu :

« Il sera pour toi, pour toi seul, mon enfant. »

Un soir, hélas ! quatre flambeaux brûlaient dans une chambre blanche, sur une table, autour d'un crucifix ! Un prêtre administrait les sacrements à la pauvre Catherine. La mourante, sans voix, souriait seulement au Dieu des grandes miséricordes que le ministre représentait. Nous étions tout en larmes, parents et amis. Le neveu à genoux sanglotait, les yeux tournés vers sa tante. Elle le regarda, versa une larme et, comme pour le consoler, lui donna son chapelet et mourut.

L'enfant perdit beaucoup. Il se fit un vide immense autour de lui. Il partit pour ne plus revoir la maison, les tilleuls, le banc moussu, tout ce qui lui rappelait sa tante. Il n'a conservé que le *chapelet bleu*, sur lequel il prie, quoique homme du monde, dans les heures de défaillance, sur lequel il pleure dans les heures d'affliction.





La Réponse. Chez Téqui 82. Rue Bonaparte, Paris, France.

Sommaire du mois d'août 1909 — L'aviation et l'existence de Dieu—Apologétique au jour le jour—Le Sismographe Pelletan—Notre concours apologétique—Histoire, géographie et éloquence anticléricales—Le demi tarif—Salve de ripostes—Coups de ciseaux apologétiques : entre autres celui-ci :

L'erreur essentielle de notre temps, c'est d'avoir trop cru à l'école. On s'est imaginé qu'en forçant les enfants du peuple à aller s'asseoir sur les bancs depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de douze ou treize, on inculquerait dans leur esprit une loi morale assez forte pour suppléer à l'éducation de la famille et à la foi religieuse. Il me paraît que l'expérience est faite et que l'école laïque a fait faillite.

* * *

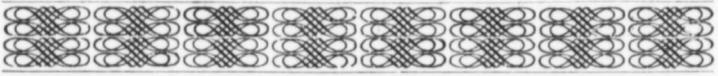
L'*Étincelle* : Vibrant et alerte journal-revue paraissant le 1er et le 15 de chacun des mois de l'année scolaire, abonnez vous au *Juniorat du Sacré-Cœur*, 600, Rue Cumberland, Ottawa. Ont.

Il n'est pas besoin de dire qu'une publication portant le nom d'*Étincelle* est quelque chose de pétillant, de scintillant, de resplendissant : ajoutez que ce journal, revue est rédigé par de jeunes élèves qui se préparent ainsi à leur rôle de *Croisés* contemporains, celui qui consiste à batailler hardiment par la parole et surtout par la plume.

Encouragez ces jeunes et ces vaillants... le prix d'abonnement est de 75 centins.

* * *

La *Revue Canadienne* : Sommaire du mois d'août 1909—*P. A. Archambault* : Le don de Dieu sur la rivière Richelieu—*Henri Gauthier* : Jeanne Mance—*Philippe Perrier* : Fédération catholique—*Ernest Gagnon* : Pages d'histoire (suite)—*Luc Dupuis* : Un poisson géophage ou le mangeur de terre—*Arthur Saint Pierre* : L'Avenir du Canada Français—*Tink* : Fragments de vie réelle—*Henri Gerouteigt* : Le chant grégorien—*Th. Moreux* : Les tremblements de terre—*Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres—Notes bibliographiques.—



Prières et Actions de Graces

—L'Épiphanie—Je vous envoie deux abonnements, un a été pris par une Dame en reconnaissance d'avoir obtenue la guérison de son mari, après promesse de s'abonner et de publier.—**Béarn**—Je vous ai trouvé encore 2 abonnements en reconnaissance d'une grâce qui nous a été accordée.—**Dame D. Lafleur—Cap Santé**—Ci-inclus \$1.00 pour faveur obtenue de N.-D. du Rosaire avec promesse de publier.—**Memramcook**—Remerciements pour grâces reçues avec promesse de publier off. 50cts.—**Sr. St. Joseph—Rivière Mekinac**—Actions de grâces pour faveurs reçues.—**St. Pierre les Becquets**—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour diplômes obtenus, je demande aussi plusieurs grâces particulières.—**Enfant de Marie—St. Grégoire** Ci-inclus 50cts. pour une basse messe en actions de grâces.—**Abonnée—St. Pierre les Becquets**—J'avais promis d'envoyer 25cts. à la reine du Très Saint Rosaire si elle m'accordait une guérison et aussi 10cts. pour une autre faveur, et j'ai été accordée.—**St. Célestin**—Vous trouverez sous ce pli 25cts. d'offrande que j'avais promis à Notre Dame du T. S. Rosaire si j'obtenais une faveur dont j'ai reçu au delà de mes espérances.—**Abonnée—Racine**—Vous trouverez ci-inclus la somme de vingt cinq centins que j'ai promis à Notre Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue et avec promesse de faire publier dans les Annales.—**A. N—Calumet**—Je dois mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour grâce accordée et promesse de faire publier dans les Annales je demande de nouveau sa protection pour d'autres grâces.—**Une abonnée—Nord Stukely**—Remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour guérison obtenue immédiatement après la promesse de publier dans les Annales et de m'y abonner.—**M. L. P—Lac à la Tortue**—Ci-inclus vous trouverez 50cts. pour basse messe en remerciement d'une faveur obtenue, mille remerciements à Notre Dame du Cap.—**R. G—St. Pamphile**—J'envoie 50cts. en reconnaissance d'une grâce obtenue et espérant que Notre Dame du Cap continuera sa protection.—**Dame A. C—Grand'Mère**—Je vous envoie 50c. pour messe pour faveur obtenue. Je remercie notre bonne Mère.—**A. H—St. Elie**—Une abonnée remercie la Sainte Vierge pour guérison obtenue avec promesse de payer une abonnement elle remercie la Sainte Vierge pour plusieurs faveurs obtenues.—**Notre-Dame de Pontmain**—J'envoie ci-inclus 50cts. pour être abonnée à vos Annales. Je suis très reconnaissante à Notre Dame du Saint Rosaire. Je la remercie beaucoup pour la guérison de mon petit neveu, je voudrais le faire publier dans vos Annales, encore mille remerciements.—**Almaville**—Ci-inclus 20 centins dont 15 centins pour une lampe 3 jours au St. Sépulcre reconnaissance d'une grâce obtenue, et 5 centins pour une lampe un jour pour une grâce que je sollicite de tout cœur.—**Central Falls**—Je vous envoie vingt cinq cents en timbres de poste pour faire brûler des cierges en l'honneur de Notre Dame du Saint Rosaire pour grâce obtenue après promesse de faire publier dans vos Saintes Annales étant gravement malade et j'ai obtenue ce que j'ai demandé et je vous avais écrit pour mon garçon qui était sans ouvrage depuis bien des mois et on a été exaucés.—**Meriden**—Ci-inclus vous trouverez un mandat de \$3.20, \$1.20 pour nos abonnements de l'année et \$2.00 dont vous voudrez être assez bon de dire des messes en l'honneur de Notre Dame, St. Antoine et Ste-Anne pour faveurs et grâces

obtenues avec promesse d'inscrire dans les annales, mille remerciements. —G. G—**St. Joseph**—Je vous envoie sous ce pli, la somme de \$3.00 pour une grand'messe que j'avais promis, avec promesse de le faire publier si j'obtenais l'accord dans notre famille.—Une abonnée—**Ottawa**—Deux enfants guéris de maladie grave avec la médaille de St. Benoit mille fois merci.—Une abonnée—**Champlain**—Vous trouverez ci-inclus \$2.00 pour offrande à N.-D. du Très St. Rosaire pour guérison de maladie grave avec promesse de publier dans vos annales, Homage à N.-D. du Très Saint Rosaire.—**Setteton**—Permettez-moi de vous demandez de bien vouloir publier dans les Annales du T. St. Rosaire une grande grâce.—**Ste. Thècle**—Vous trouverez ci-inclus la somme de quarante centins pour faire brûler cinq lampes le soir pour une neuvaine dans le sanctuaire de Notre Dame du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue dans une maladie et le baptême de mon enfant.—**Crysler**—Ci-inclus une piastre, j'avais négligé de faire inscrire dans les Annales du T. S. R. que ma nièce ne tombait plus, après plusieurs mois elle tombe encore je vous la recommande de nouveau avec espérance, je vous offre 50cts. pour les Stations et 50cts. pour une messe en l'honneur de N.-D. du T. S. R. et St. Antoine de Padoue pour plusieurs faveurs obtenues et surtout ma fille à réussi dans ses examens après la promesse de faire publier, je demande de continuer leur protection.—Une abonnée—**Sainte Flore**—Veuillez publier nos remerciements pour avoir été préservé du feu et avoir obtenue toutes sortes de grâces.—**Ste. Pie**—Off. neuvaine de lampes en reconnaissance de faveur obtenue.—Abonnée—**St. Barnabé**—Je viens en pèlerinage au Cap y faire chanter une grand'messe en reconnaissance de la guérison d'un rhumatisme inflammatoire.—**Cap de la Madeleine**—Je dois mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour avoir soulagé mon mari d'un gros mal de tête.—**Dame L. C—Cap de la Madeleine**—Amour et reconnaissance pour avoir soulagé ma mère dans une maladie grave.—**M. L—Cap de la Madeleine**—Amour et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour avoir obtenue deux grandes grâces particulières.—**Dame L. C—Berthierville**—Je vous demande si vous voulez publier dans les Annales de Notre Dame du Rosaire, une grâce obtenue après promesse de le faire publier et grand pardon pour ne pas m'être acquitée de ma promesse plus-tôt.—**Victoria-ville**—Vous trouverez ci-inclu un mandat de \$3.00 pour une grand'messe en l'honneur de la Ste Vierge pour succès obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales.—**E. G—Montréal**—25 centins sont offerts en reconnaissance de la guérison de notre petite fille, atteinte du mal d'yeux et guérie par là T. S. Vierge.—**Ste. Ursule**—Je vous envoie le montant de trois piastres et demie 50 cents pour payer mon abonnement aux Annales et \$3.00 pour payer une messe que j'avais promis à Notre Dame du Rosaire si mon mari revenait à la santé et en même temps de publier dans les Annales sa guérison aujourd'hui mon mari est en parfaite santé.—**Saint Prosper**—Veuillez s'il vous plait inscrire dans vos Annales mercie et reconnaissance à Notre Dame du Cap pour m'avoir guéri d'un gros mal de dents après promesse de publication.—**L. M—Saint Elie**—Une abonnée remercie Notre Dame du Très Saint Rosaire d'avoir été préservé d'un mal aux bras en tombant ; en promettant de faire publier dans vos Annales et aumônes de 15 petit grain à St. Gérard et application roses bénites beaucoup d'autres faveurs.—**Manchester**—Je vous envoie un abonnement en reconnaissance de ce que mon mari a été guéri de maladie incurable.—**Ste. Marie**—Je vous envoie 2 grand'messe, de l'argent pour faire brûler une lampe en reconnaissances de faveurs obtenues.—**A. D—Lac aux Sables**—Grande grâce obtenue par l'intercession de N. D. du Rosaire et de St.-Antoine de Padoue.—**B. M—Iron Montain**—Faveur obtenue par l'intercession de St. Joseph avec promesse de publier.—**A. Lajeunesse—St. Jean-Baptiste**—Voici un accompte d'une promesse à N.-D. du St. Rosaire pour

grande faveur obtenue.—**Mont-Carmel**—Mercie à N.-D. du Cap de m'avoir conservé, sans infirmité mon enfant écrasé par la chute d'un arbre.—**A. L.—Jackson**—Printemps dernier j'ai eu la malchance de perdre ma montre et j'ai promis que si Je la retrouvais je la ferais publier dans vos Annales je l'ai retrouvée.—**A. M.—Trois-Rivières**—Je vous envoie la somme de 50 centins pour une basse messe pour une guérison obtenue mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire.—**Ph. A.—St. Adelphe**

Mercie à Notre Dame du Très Saint Rosaire et à St. Antoine de Padoue pour leur efficace protection à mon mari ; trainé injustement devant les tribunaux son innocence vient d'être recouvrée.—**Trois-Rivières**—Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour la guérison d'un mal de dent avec promesse de faire brûler un cierge et de publier dans vos annales.—**Dame F. V.—Sanford**—Je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette que j'avais contractée il y a déjà un peu trop longtemps d'abord j'ai demandé une guérison par l'intercession de Notre Dame du Rosaire et je l'ai obtenue à la condition que j'abonnerais le malade et que je ferais publier cette guérison, aujourd'hui je remplis cette promesse.—**Claïremont**—Un de mes frères atteint d'une maladie très grave qui le menaçait de le faire mourir avant peu a été guéri soudainement en promettant de l'abonner aux Annales du Très Saint Rosaire et de publier sa guérison. Mercie donc à notre bonne Mère.—**Mrs. E. J. B. D. L.**—Plus tard une autre guérison était sollicitée de nouveau et aux mêmes conditions et la malade après une maladie de plus de deux ans est presque complètement guérie, mercie donc à Notre Dame du Rosaire pour ces deux grandes faveurs, la même.—**Portneuf**—Mille action de grâces à Notre Dame du Rosaire pour faveur obtenue avec promesse du publication dans ses Annales.—**Abonnée—N.-D. du Bon Conseil**—Je dois mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour m'avoir guéri d'un mal à un doigt et d'un gros mal d'oreilles et j'envoie 25cts, pour faire brûler des lampes.—**Springfield**—Veuillez aussi inscrire dans vos Annales une grâce obtenue aussi plusieurs autres avec promesse de faire inscrire et demandant de nouveau de nouvelles grâces.—**St. Blaise**—Reconnaissance et remerciement à N.-D. du St. Rosaire pour plusieurs grandes grâces obtenues, avec promesse de faire publier dans vos Annales.—**S. H.—Nicolet**—Ci-inclus un bon de poste de 50cts, pour la guérison de mon petit garçon, avec promesse de faire publier dans les Annales.—**Abonnée—St. Narcisse**—Je me suis abonnée aux Annales du Très St. Rosaire à notre curé, c'était une promesse pour recouvrer la santé, et publication dans les Annales s. v. p. pour un diplôme sur le français obtenu.—**Lachine**—Je vous envoie le montant d'une piastre et cinquante centins pour mon abonnement pour l'année et une piastre pour les Station du St. Rosaire que j'avais promis pour faveur obtenue avec promesse de le publier dans les Annales.—**Dame A. C.—St. Monique**—Je dois des remerciements à Notre Dame du Rosaire pour m'avoir accordé ce que je lui ai demandé lorsque mon petit garçon a été bien malade de la difterie. Je lui ai promis que si les autres membres de la famille étaient épargnés je le ferais publier dans les Annales et je reprendrais mon abonnement.—**Dame T. R.—Hull**—J'avais promis à notre bonne Mère du Cap que si elle guérissait mon enfant qui était couvert de plaies je ferais publier dans les Annales, et je profite de cette occasion pour me recommander à vos bonnes prières moi et mon mari.—**Une abonnée—Pointe du Lac**—Par la bonne Ste. Anne et les âmes du Purgatoire St. Antoine, Notre Dame du perpétuel secours St. Joseph et la promesse de la publication dans les belles Annales de Notre Dame du Très Saint Rosaire nous avons obtenu de trouver ce que nous cherchions.—**Mont Carmel**—Je vous envoie 75cts. en mandat de poste que j'ai promis depuis longtemps 50cts. pour une messe pour avoir été protégé dans la maladie et 25cts. pour Stations du Rosaire veuillez être assez bon s'il vous plait de faire

inscrire mon nom dans les Annales du Rosaire.—**Dame Emile Lefebvre—Ste. Anne la Pérade**—Une dame remercie la bonne Sainte Anne pour une grâce obtenue, une autre remercie la bonne Sainte Anne et Notre Dame du Cap pour une grande faveur obtenue et je sollicite de cette bonne mère une autre faveur spéciale.—**Md. J. R.—Maskinongé**—Veuillez publier la guérison d'un mal de bras, obtenue par l'intercession de N.-D. du St. Rosaire après promesse de publier.—**Dame Chs. Grenier—Trois-Rivières**—Remerciements à N.-D. du Cap pour faveur obtenue après promesse de publier.—**L. F. R.—Ile Baptiste**—Off. de \$5.00 au Sanctuaire en actions de grâces de faveurs obtenues.—**Dame O. Bouchard—Pierreville**—Objet retrouvé par l'intercession de N.-D. du Cap avec promesse de publier.—**Rolette**—Mon mari étant près de la mort et ne croyant pas le sauver j'ai promis à N.-Dame du Rosaire des messes et j'ai obtenue la grâce demandée.—**Dame M. A. B.—St. Alban**—Une abonnée me prie de publier dans les Annales la guérison de son enfant après promesse de publier.—**Dame H. G.—Pierreville**—Veuillez inscrire une guérison obtenue par l'Intercession de N.-D. du Rosaire.—**Dame B. D.—St. Anne**—Ci-inclus \$3 00 pour les Stations en reconnaissance de faveurs obtenues.—**Abonnée—Montréal**—Je viens accomplir ma promesse envers N.-D. du T. S. Rosaire pour avoir obtenu deux grandes grâces une à mon petit garçon qui n'a pas manqué sa classe.—**Dame H. L.—Ste. Rose du Dégelé**—Je vous adresse 25cts. promis par une abonnée qui a obtenu la guérison de son mari.—**Champlain**—Ayant eu grand mal d'estomac et de bouche j'ai été guérie en buvant de l'eau dans laquelle j'avais mis une médaille de St. Benoit.—**Dame E. D.—Merci à N.-D. du St. Rosaire** pour m'avoir obtenu qu'une personne qui voulait s'éloigner ne s'éloignât pas.—**Manchester**—Ci-inclus la somme de 50cts. pour une messe en l'honneur de la Ste. Vierge pour faveur obtenue et pour obtenir sa protection sur la famille.—**A. A.—Kenora**—Je suis heureuse de vous envoyer \$2.00 pour des basses messes en remerciement de faveurs obtenues, grandement besoin, avec promesse de faire publier dans les Annales du Très Saint Rosaire.—**Madame Geo. Archambault—St. Samuel**—En avril dernier je crois j'avais l'honneur de vous donner mon abonnement aux Annales du T. Saint Rosaire et me recommandais aux prières de votre communauté avec promesse de donner une piastre si j'obtenais les faveurs demandées et ayant obtenu ce que je demandais j'inclus une piastre pour le sanctuaire.—**Sault Montmorancy**—Grâce obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales du Très Saint Rosaire avec promesse de faire brûler pour 50cts. de lampe.—**Ste. Thècle**—Je vous adresse \$3 00 pour une grande messe en reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire et à la bonne Ste. Anne pour une grâce obtenue après promesse de faire publier dans vos Annales. Amour! Honneur et Gloire à la Fête de Ste. Anne.—**Abonné—St. Maxime**—Je remercie Notre Dame du Cap pour guérison obtenue avec promesse de me faire inscrire dans les Annales du Très Saint Rosaire.—**Montmagny**—Ci-inclus 50cts. pour une basse messe en remerciant Notre Dame du T. St. Rosaire pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier dans vos Annales.—**Une Abonnée—St. Timothée**—Mille fois merci à Notre Dame du T. S. Rosaire pour une grande faveur obtenue après promesse de publier dans ses belles Annales je prie cette bonne mère du Ciel de continuer de nous protéger et de m'accorder encore une grande faveur.—**N.-D. du Pontmain**—Je remercie N.-Dame du Cap pour faveurs obtenues, avec promesse de m'abonner et de publier.—**Delle M. R.—St. Alexis des Monts**—Guérison obtenue par l'intercession de Notre Dame du Cap avec promesse de publier.—**A. L.—Manchester**—Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour deux grandes faveurs obtenues avec promesse de publier dans les Annales, et je demande sa puissante protection sur moi.—**Melle L. D.—St. Casimir**—Je vous envoie trois piastres pour une grand'messe en l'hon-

neur de Notre Dame du Rosaire pour la remercié de la guérison d'un mal d'yeux qui me faisait bien souffrir depuis cinq ans j'étais presque aveugle mais après bien des prières, plusieurs pèlerinages et avec l'aide des roses bénites.—Delle C. G—Sorel—Veuillez inscrire dans vos Annales que j'ai obtenu plusieurs faveurs par l'intercession de Notre Dame du St. Rosaire et de plus j'envoie cette bague en remerciement.—Une Abonnée—St. Léon—Remerciements à Notre Dame du St. Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de publier.—Dame G. C—Champlain—Reconnaissance à Notre Dame du Rosaire pour faveur obtenue.—Une Abonnée—Montréal—Voulez-vous avoir la bonté d'annoncer dans vos Annales une guérison obtenue par l'entremise de la Sainte Vierge.—Delle P. D—Wotton—Actions de grâces pour faveur obtenue.—M. C—St. Cyrille—Veuillez s'il vous plaît faire inscrire dans les Annales ce qui suit. Guérison d'un mal de côté, remerciements à N.-D. du S. Rosaire diplôme obtenu, remerciements à N.-D. du St. Rosaire et à N.-D. du Sacré Cœur et à St. Antoine.—Une Abonnée—St. Félicien—Je remercie bien sincèrement la Reine du Rosaire pour guérison de ma fille, avec promesse de faire publier et de m'abonner aux Annales.—Dame A. H—St. Bonaventure—Je remercie la Vierge du Cap d'avoir remis la vue à mon enfant avec promesse de le faire publier.—Une Abonnée—Grondines—Merci à Notre Dame du Rosaire et au Sacré Cœur de Jésus pour plusieurs faveurs obtenues.—Une enfant de Marie—Ste. Anne de la Pérade—Grande faveur obtenue par l'intercession de Notre Dame du Rosaire, avec promesse de publier.—Une enfant de Marie—St. Hugues—Je vous envoie 50cts. pour un an d'abonnement que j'ai promis pour obtenir une guérison je puis vous dire depuis que j'ai fait cette promesse je suis très bien. Faites annoncer dans votre Annale.—L. T—St. Pierre les Becquets—Veuillez inscrire dans vos Annales, la promesse de faire publier la réussite dans une grande entreprise et le soulagement dans une maladie dont j'espère la guérison complète.—Delle M. A. T—Ste. Perpétue—Je vous envoie 50cts, pour une basse messe à Notre Dame du Cap après un accident pour obtenir ma guérison, j'avais promis une messe basse et de le faire imprimer dans vos Annales, je m'acquies de ma promesse avec mille remerciements et je vous demande sa protection pour l'avenir.—Dame C. F—Thetford Mines—S'il vous plaît de me laisser une petite espace dans vos bonnes et intéressantes Annales pour redire encore une fois à notre sympathique Mère du Ciel toute ma vive reconnaissance.—Une Abonnée—Pointe du Lac—Une abonnée remercie Notre Dame du Très St. Rosaire d'une grâce obtenue après la promesse de le faire publier dans les belles annales et 5cts. pour faire brûler un cierge devant Notre Dame du Très St. Rosaire en action de grâce, merci.—St. Adelphe—J'inclus dans cet enveloppe la somme de \$3.00 en remerciement à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour une grande grâce obtenue avec promesse de publication dans vos Annales et de mander d'autres faveurs.—A. N—Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire pour avoir obtenue le départ d'un membre de la famille qui nous rendait la vie bien dure par l'humeur si choquante qu'elle avait pour les personnes de la maison. On a aussi promis 25cts. à Notre Dame du Très St. Rosaire pour réussir mieux dans toutes nos entreprises et en demander de nouvelles grâces à cette bonne et tendre mère.—Une abonnée—Grondines—Veuillez inscrire dans vos chères Annales mes remerciements à Notre Dame du T. St. Rosaire, pour diplôme obtenue avec distinction, après promesse de publication.—A. M—St. Joachim—Je souffrais d'un rhumatisme aux reins et après avoir fait usage de roses bénites avec promesse de publier dans vos Annales, je remercie N.-D. du Très Saint Rosaire de ma guérison. Grâce à l'enfant Jésus de la Crèche et à l'intercession de Notre Dame du Cap j'ai obtenu une faveur temporelle très importante. Je remercie aussi Notre Dame du Rosaire pour deux autres

faveurs obtenues.—Une abonnée—**Pointe du Lac**—C'est en ce beau jour de l'Assomption que je veux remercier le Cœur sacré de Jésus et le Cœur très pur de la Bienheureuse Vierge Marie de m'avoir délivrée d'une pénible tentation qui m'affligeait beaucoup après avoir invoqué ces Cœurs divins et la promesse de faire publier dans les Annales.—Une Abonnée—**Fabre**—Ci-inclus vous trouverez la somme de \$1.00, 50cts. pour l'abonnement des Annales dû au mois de Janvier et 50cts. pour dire une messe d'actions de grâces en l'honneur de la Sainte Vierge pour avoir rendu la santé à mon mari qu'on croyait atteint d'une inflammation de poumon.—**Dame O. L.—Plessisville**—J'envoie vingt-cinq centins pour souscription aux Stations du Rosaire promesse que j'ai faite pour faveurs obtenues.—**Une Orphéline—St. Zénon**—Je vous envoie \$1.00 dont 50cts. pour une basse messe en action de grâces pour une faveur obtenue.—**Dame A. C.—Juvénat Ste. Anne de Beaupré**—Je remercie sincèrement Notre Dame du Cap pour une faveur toute spéciale obtenue après promesse de faire publier au bout de trois jours si alors en voie de guérison, je dois aujourd'hui m'acquitter de cette dette. Je recommande aussi à cette bonne Mère l'année scolaire que je viens de commencer lui demandant une forte santé, un courage inébranlable et enfin le succès dans mes études.—**U. H. abonnée—Deschailions**—Seriez vous assez bon de publier dans les Annales de Notre Dame du Saint Rosaire. Mille remerciements à Notre Dame du St. Rosaire et à Ste. Anne pour beaucoup de grâces obtenues après promesse de publication, dans les Annales.—**Enfant de Marie—St. Grégoire**—Je viens remercier Notre Dame du Très St. Rosaire pour une institutrice, que je lui est recommandée, tout a bien été j'accomplis ma promesse merci à Notre Dame du Rosaire et merci par la voie des Annales qu'elle veuille lui continuer sa protection en de nouvelles faveurs.—**Une abonnée—La Pérade**—Un grand merci à la Reine du Rosaire à la bonne Ste. Anne aussi à St. Antoine de Padoue pour un emploi obtenu d'une personne qui m'était chère je demande aussi un emploi pour moi et j'espère de l'obtenir bientôt avec promesse de le faire publier.—**B.—Grand'Mère**—Je vous envoie la somme de \$3.00 pour faire dire une grand'messe en l'honneur de la Ste.-Famille et de St. Antoine pour une grâce obtenue et pour obtenir de nouvelle faveurs. Je vous prie de bien vouloir publier cette faveur dans les Annales.—**Dame A. A.—Trois-Rivières**—Durant plusieurs mois, j'avais une souffrance intérieure qui me faisait périr, je me recommandais à la Ste. Vierge, et lui promis si j'étais délivrée de cette peine de le faire inscrire dans les Annales du Rosaire, je suis beaucoup mieux merci à Marie ma bonne Mère.—**Une enfant de Marie—Batiscan Station**—Actions de grâces à Notre dame du Rosaire pour grâce obtenue, avec promesse d'un abonnement.—**Dame M. G.—Batiscan**—Je remercie Notre Dame du Cap pour plusieurs faveurs obtenues.—**Une abonnée—Ste Génévieve de Batiscan**—Reconnaissance à Notre Dame du Rosaire pour grande grâce obtenue avec promesse de faire publier et de m'abonner.—**Dame Vve. J. V.—Ste. Génévieve**—Guérison obtenue avec promesse de faire publier.—**Dame E. V.—Lachine**—Ci-inclus vingt-cinq centins pour vos Stations en remerciements d'une grâce obtenue après promesse de faire publier.—**Une enfant de Marie—Champlain**—Guérison obtenue d'une maladie de cinq mois avec promesse de publier maintenant capable de travailler.—**D. S.—Trois-Rivières**—Je remercie Notre Dame du Cap d'une guérison obtenue.—**P. L.—Pointe du Lac**—Actions de grâces pour deux guérisons et plusieurs faveurs obtenues.—**E. P.—Belin**—Je vous adresse \$5.00 pour les Stations en reconnaissance à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour avoir obtenue deux guérisons.—**Dame W. A.—St. Alexis des Monts**—Remerciements à Notre Dame du St. Rosaire pour la guérison d'un mal d'yeux dont ma petite fille était affectée depuis quatre ans, avec promesse de faire inscrire

dans les Annales.—F. S.—**Ancienne Lorette**—Reconnaissance à Notre Dame du Rosaire et à Saint Benoit pour guérison d'un doigt et d'un cheval après promesse d'une basse messe et de faire publier.—Une Abonnée—**Hull**—Je remercie Notre Dame du Rosaire pour guérison d'un mal d'oreilles et de plusieurs autres faveurs obtenues, avec promesse de publier.—**Dame D. T.—Manchester**—Je vous envoie \$1.00 que j'avais promis pour guérison obtenue.—Une abonnée—**Calumet**—Je vous envoie la somme d'une piastre pour basses messes et je remercie Notre Dame du Saint Rosaire pour une grâce que j'ai obtenue j'ai promis de publier dans les Annales.—**D. D. B.—Jackson**—Je dois ma reconnaissance à Notre Dame du Rosaire pour guérison d'un gros mal de jambe après avoir fait plusieurs neuvaines avec un pèlerinage au Cap de la Madeleine et avoir fait aussi usage de Roses bénites, aussi mille actions de grâces pour autres faveurs obtenues par son intercession.—**Dame D. P.—Batiscan**—Actions de grâces à N. D. du Rosaire pour grâces obtenues. Off. 5cts.—**La Tuque**—Actions de grâces pour faveurs obtenues —**Delle M. H.—Trois-Pistoles**—Mes remerciements à Notre Dame du T. S. R. pour une faveur obtenue. Remplie de confiance en son pouvoir je viens lui demander de me guérir d'une maladie grave promettant de m'abonner aux Annales dès le mois d'Octobre si je prends du mieux.—**M. A.—Marlboro**—Homage à Notre Dame du Cap et mille merci de si bien conserver la santé à mon mari et le si bien préserver d'une maladie qui le menaçait. Off. \$5.00—**Dame M. S.—Ste. Perpétue**—Je remercie Notre Dame du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues avec promesse d'une offrande de une piastre.—Une abonnée—**Nicolet**—Je remercie Notre Dame du Rosaire pour une faveur extraordinaire obtenue, avec promesse d'une grand'messe.—**Holyoke**—J'inclus une basse messe en l'honneur de Notre Dame du Rosaire pour l'âme la plus abandonnée du purgatoire pour la remercier d'une grande grâce obtenue avec promesse de Publier.—Une abonnée—**Ste. Sophie de Levrard** je remercie Notre Dame du Rosaire pour guérison d'un mal d'yeux et d'autres faveurs obtenues, avec promesse de une piastre et de publier.—Une abonnée—**St. Stanislas**—Mille remerciements à la Vierge du Cap pour une faveur particulière accordé à un mourant.—Une abonnée—**St. Hyacinthe**—Je vous envoie 10cts. pour faire brûler cinq lampes représentant cinq mystères une heure pour ce mois. Aussi remerciement à Notre Dame du T. S. Rosaire pour avoir obtenue la guérison de mon mari.—**A. E. L.—Ste. Gertrude**—C'est avec reconnaissance que nous nous acquittons de la promesse que nous avons faite de faire publier le succès de nos examens dans les Annales du T. S. Rosaire grâces soient rendues à Notre Dame du Cap, nos espérances ont été comblées merci.—**Delle R. L.—Forge Village**—J'ai été guérie d'un mal de dos après promesse de publier.—**Dame H. G.**



Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	41	Malades.....	228
Vocations.....	61	Bonne mort.....	118
Familles.....	100	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	214	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	412
Jeunes gens.....	81	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	198	Heureux mariages.....	31
Institutrices et écoles.....	72	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	98
Premières communions.....	200	Intentions particulières.....	700
Infirmes.....	116	Ivrognes et blasphémateurs.....	200

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	117
Conversions.....	82
Succès dans les examens.....	10
Réussite dans les affaires difficiles.....	42
Heureuse délivrance.....	80
Faveurs obtenues.....	230

Nécrologie

Trois-Rivières, Rvde. Sr. Marie du Précieux Sang—Québec, Dame Frédéric Juneau—ChAMPLAIN, Dame Vve Joseph Rivard—St. Frs. du Lac, Rvde. Sr. Mechtilde du S. S.—Québec Dame Ovide Martineau—Lachine, Revde. Sr. Marie Denise—Lachine, Revde. Sr. Marie Hervé—Québec, Dame Geo. Ernest Fortin—St. Barnabé, Dame Raphaël Ricard—Dame Hormisdas Villeneuve—Dame Euchariste Gélinais—Dame Onésime Belle-mare—Mr. Onésime Samson—Mont Carmel, Dame Vve Bruno St. Onge—Léominster, Eva Langlois—N.-B. Caliste Arseneault—Québec, Flavie Casgrain Martineau—Guimond, Joseph Frédéric Maillet—Ste. Clothilde, Dame L. S. Arseneault—St. Valère, Delle Marg. St. Cyr—Mont Carmel, Mr. Honoré Lambert—Ste. Perpétue, Dame Caliste Côté—Bellows-Falls, Dame Séverin Talbot—Ste. Anne des Plaines, Mr. J. Bte. Racine.—M. P. N. Genet, Gently.—Dame Ph. Lefebvre, Saint Tite.—Delle Elie Pronovost, Saint Tite.—Dame Xavier Martin, Louiseville.—M. Joseph Côté, Toronto.—M. Pierre Boisvin, Ancienne Lorette.—Delle Emélie Dumault, Montréal.—Dame Pierre Bisson, Garthby.—M. Xavier Pouliot, Ham-Nord.—Dame Joseph Blanchette, Garthby.—M. Joseph Pageau, Jeune Lorette.—M. Joseph M. Bleau, Trois-Rivières.—M. Simon Barbeau, St-Maurice.—Dame Adolphe Montour, Pointe du Lac.

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.